



Assemblée générale Conseil de sécurité

UN LIBRARY

JUL 18 1983

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/38/297

S/15867

13 juillet 1983

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-huitième session

Points 12 et 34 de la liste préliminaire*

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE

Trente-huitième année

Lettre datée du 22 juin 1983, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

En ma qualité de président par intérim des représentants permanents des Etats membres de la Communauté européenne à New York, j'ai l'honneur de vous informer que les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix, réunis en tant que Conseil européen, ont adopté, à Stuttgart, le 19 juin 1983, les conclusions suivantes :

"Conclusions du Conseil européen, Stuttgart, 17-19 juin 1983

Déclaration solennelle sur l'union européenne

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont pris connaissance du rapport des ministres des affaires étrangères concernant la conclusion des travaux qu'ils ont menés au sujet de l'initiative germano-italienne sur l'union européenne, conformément au mandat donné par le Conseil européen en novembre 1981. Les chefs d'Etat et de gouvernement et les ministres des affaires étrangères des Dix ont signé la Déclaration solennelle sur l'union européenne. Ils ont exprimé leur profonde satisfaction devant ce pas important sur la voie de l'union européenne.

* A/38/50/Rev.1.